

FÉDÉRATION DE L'ACTION SOCIALE DES FINANCES

L'ALLIANCE CFDT-CFTC, AINSI QUE LA MAJORITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE NOTRE MINISTÈRE, A SIGNÉ LES STATUTS DE LA NOUVELLE FÉDÉRATION DE L'ACTION SOCIALE DES FINANCES (FASF).

SON RÔLE, PARLER D'UNE MÊME VOIX, DE LA RESTAURATION, DU LOGEMENT ET DES LOISIRS.

SON AMBITION, PLACER L'AGENT AU CŒUR DE L'ACTION ET SURTOUT MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LA PALETTE DES PRESTATIONS ACCESSIBLES À TOUS LES AGENTS DU MESFIN, ACTIFS COMME RETRAITÉS.

Ce jeudi 23 mai, s'est tenue l'assemblée générale constitutive d'une nouvelle instance dans le paysage de l'action sociale de notre ministère, la Fédération de l'Action Sociale des Finances (FASF).

C'est avec satisfaction que nous voyons la mise en place de ce nouvel organe que nous ne voulons pas "en plus" des 3 associations déjà existantes mais bien "avec". **EXPLICATION.**

Trois associations "historiques" proposent des prestations sociales aux agents du MESFIN, chacune dans son champ de compétence : l'AGRAF, l'ALPAF et l'EPAF :

- **AGRAF** organise la restauration sur la pause méridienne des agents à Paris et petite couronne,
- **ALPAF** aide à trouver un logement et propose différentes prestations liées à l'habitat,
- **EPAF** accompagne les agents pour leurs loisirs et ceux de leurs enfants.

Le résultat de nombreuses enquêtes pointe une mésinformation criante des agents pour ces prestations.

Pour nous, ce n'est pas acceptable. Ces prestations sont un véritable attrait pour notre ministère et un véritable plus pour les agents. Nous avons une action sociale de qualité et il est dommage qu'elle ne profite pas au plus grand nombre. C'est désormais le rôle de la FASF et vous devriez en voir les premiers effets dès la prochaine rentrée.

LA FASF QU'EST-CE QUE C'EST ?

Une association gérée comme toute association par un président, Jean-Marc Fenet et un trésorier Xavier Petit, tous les deux bénévoles. Ces deux nouveaux responsables ont longtemps travaillé pour notre ministère et souhaitent aujourd'hui s'investir dans ce nouveau projet. Ils seront secondés par une ou un directeur (en cours de recrutement) et une ou deux autres personnes. Les locaux seront situés à Vincennes, au-dessus de ceux de l'AGRAF et l'EPAF. Le conseil d'administration est composé de 10 membres : 1 président, 1 trésorier, 3 présidents des associations historiques et 5 représentants des usagers, dont un pour la l'alliance **CFDT-CFTC** au ministère. 3 représentants de l'alliance ont été désignés au sein l'assemblée générale.

Les nouvelles campagnes de communication sur toutes les prestations mises à disposition par le Secrétariat général arriveront prochainement.

L'ALLIANCE CFDT-CFTC SERA VIGILANTE SUR LA FLUIDITÉ DE FONCTIONNEMENT DE CETTE NOUVELLE ORGANISATION ET CONTINUERA À PORTER VOS REVENDICATIONS AU PLUS PRÈS DES DÉCIDEURS.